

# BULLETIN

DE L'UNION REPUBLICAINE DE LANGUE FRANCAISE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

12 NUMÉROS . . . . . \$1.

BUREAUX : 133, WOOSTER STREET, NEW-YORK.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

12 NUMÉROS . . . . . \$1.

1ère SECTION.

## Comité Central.

Séance générale du 12 décembre 1869.

(Sections Réunies.)

Le cit. Cluseret propose d'amender les articles 3, 4, 5, 9, 10, 11 et 32 du règlement.

Cette motion étant soutenue par plus de dix membres, il est décidé, conformément au règlement, qu'elle sera discutée à la prochaine séance générale, c'est-à-dire le samedi dimanche de Janvier 1870.

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection des membres du comité central pour le premier semestre de 1870.

Sont élus au premier tour de scrutin, les citoyens :

CH. VILLA	Président
J. BARON	1er vice président
R. HENRY	2me "
D. DEBUCHY	secrétaire correspondant
F. TUFFERD	Secrétaire
A. FLAUBAUD	Commissaire.

Le citoyen Hubert déclare qu'il ne peut accepter les fonctions de 2me vice-président. En conséquence, il est procédé à un nouveau scrutin, et, après ballottage entre les cit. L. Miège et E. Gautier, le citoyen L. Miège ayant obtenu la majorité est proclamé 2me vice-président.

Pour extrait.

F. TUFFERD, secrétaires.

D. DEBUCHY, secrétaire-correspondant,  
33 Wooster Street

A sa dernière réunion générale, l'Union Républicaine de New-York a définitivement constitué le comité administratif de ce bulletin ; elle a décidé :

1° Que le président, les deux secrétaires et le trésorier de l'union centrale de New-York, éligibles tous les six mois d'après le règlement, feraient partie du comité d'administration.

2° Qu'il leur serait adjoint dix membres de la société, pris à tour de rôle d'après leurs numéros matricules, et renouvelables par moitié après chaque deux numéros. De cette façon, ce bulletin sera réellement l'organe de la société, puisque tous les membres seront appelés successivement à faire partie du comité d'administration.

La principale mission de ce comité sera de choisir dans les communications des diverses sections de l'Union Républicaine tout ce qui sera d'une importance assez générale pour mériter d'être publié.

Quant à répandre cette publication, tout sociétaire est de droit agent du bulletin, et a pour devoir de lui trouver le plus de souscriptions, d'abonnements et de lecteurs qu'il lui sera possible.

Ce bulletin continuera de paraître à intervalles irréguliers, au moins une fois par mois, jusqu'au moment où les souscriptions et les abonnements permettront de le faire paraître plus souvent. La société le publiera plusieurs fois par mois dès que l'état de la caisse, ou quelques circonstances politiques rendra la chose possible, ou utile.

Tant que ce bulletin ne paraîtra pas régulièrement toutes les semaines, qu'il paraîsse une ou plusieurs fois par mois, le prix de l'abonnement sera toujours de \$1 pour l'année.

Fonds remis au trésorier du Bulletin.

Par la 1ère section de New-York	\$165 64
" 2me "	70 00
Par la section de Newark	116 00
En dehors des sections	10 00
<b>Total</b>	<b>\$261 64</b>

## RESOLUTIONS.

Dans leurs derniers meetings les deux premières sections de New-York ont adopté les résolutions suivantes :

### 1° Relativement aux Cubains :

Considérant que tout peuple a le droit de se gouverner comme il l'entend, tant qu'il ne blesse pas les lois de l'humanité et la solidarité universelle des peuples ; et que les Cubains se trouvent actuellement dans des circonstances analogues à celles où se trouvaient les colonies anglaises lors de leur émancipation ; Résolu que, en les reconnaissant comme belligérants, nous ne ferons que donner une nouvelle affirmation au principe sur lequel reposent les institutions des Etats-Unis.

### 2° Relativement à la question des écoles publiques :

La deuxième section croit qu'il est conforme aux principes de la liberté absolue que l'instruction publique ne doive pas influencer la croyance religieuse des enfants en leur donnant lecture d'un livre religieux spécial ; mais, se tenant pour le moment sur le terrain politique, elle demande instamment que l'unité de l'instruction publique ne soit pas détruite, par la distribution des fonds à des sectes particulières.

## LE CONTRE-CONCILE DE NAPLES.

L'Union Républicaine ayant décidé qu'elle manifesterait son adhésion à l'œuvre entreprise par les libres penseurs, l'adresse suivante a été transmise au comte Ricciardi à Naples, par les soins du secrétaire correspondant.

*Aux organisateurs du Congrès scientifique des libres penseurs, à Naples.*

Citoyens,

L'Union Républicaine de langue française de New-York, toutes sections réunies, a décidé à l'unanimité, en séance générale, qu'elle ferait acte d'adhésion au contre-concile que vous avez organisé.

Nous sommes de ceux qui, en tout temps et en tous lieux, veulent protester contre le despotisme de l'Eglise, la superstition et l'obscurantisme ; aussi nous saluons de toutes nos sympathies cette assemblée solennelle, d'où jaillira une lumière nouvelle.

Nous serons avec vous de cœur et d'âme. Naples va donner au monde un spectacle sublime ; celui de la raison luttant contre le sophisme, de la vérité luttant contre le mensonge.

Votre tâche est belle, citoyens, et peut-être aussi n'est-elle pas sans périls.

Défendez la liberté, proclamez les droits de la conscience, démontrez que le temps des impostures est passé et que la loi naturelle seule peut s'imposer à tous par son invincible logique, sa morale humanitaire et sa majestueuse splendeur.

Bravez les dédains, les insultes, les anathèmes, les persécutions ; l'avenir reconnaîtra vos vengeurs.

L'histoire constatera qu'à l'heure où la sombre et sinistre Rome des Jésuites faisait son œuvre de ténèbres, Naples, en plein soleil, à la face des nations, défendait la juste cause de la liberté universelle.

Courage donc, citoyens ! Vous avez l'honneur d'ouvrir les grandes assises de la révolution sociale, car, une femme prophète l'a dit : " l'indépendance de l'âme fondera celle des peuples. "

Salut fraternel,

Pour le Comité Central de l'Union Républicaine de langue française de New-York etc.

## LA VRAIE REVOLUTION.

Citoyens,

On parle souvent de révolution : La révolution par tous les moyens possibles, disent les uns ; la révolution, oui, mais pacifique, disent les autres ; la révolution d'abord, le socialisme ensuite, ajoutent quelques-uns.

Mais qu'est-ce donc que la révolution ? Consiste-t-elle à remplacer Charles X par Louis Philippe, ou celui-ci par un gouvernement qui sous le nom de République, conserve toutes les institutions de la monarchie ? Consiste-t-elle à remplacer le despotisme d'Isabelle par la dictature de Prim ou de Serrano, ou par un roitelet couronné quelconque ? Non, certes, la révolution est plus que tout cela. La révolution, c'est la marche de la société vers la liberté, c'est la réalisation progressive de la justice sur la terre. Il n'y a pas eu plusieurs révolutions, il n'y en a qu'une qui se continue à travers les âges.

Jadis, la révolution s'appelait le Christianisme ; elle proclamait l'égalité de l'homme devant Dieu.

Plus tard, on la nommait philosophie ; elle proclamait la libre pensée, l'égalité de tous devant la raison.

En 1789, elle s'est appelée la destruction des privilèges nobiliaires, l'égalité de tous devant la loi.

Aujourd'hui, citoyens, la révolution s'appelle le socialisme ; elle réalisera l'égalité de tous devant le travail.

Mais cette grande phase de la révolution ne sera pas la dernière ; après l'aristocratie de la fortune, il faudra détruire l'aristocratie des capacités, il faudra réaliser l'égalité de tous devant la science.

Voilà le but ; passons aux moyens d'exécution. Si le but est un, ces moyens varient ; ils dépendent des temps, des lieux, des circonstances. On peut les diviser en trois principaux : 1° La force, 2° la propagande et le vote, 3° l'organisation des travailleurs.

Partout où règne le despotisme, la révolution par la force est nécessaire. Pour celle-là, on ne discute pas, on agit. Tout homme de cœur doit s'y préparer, et quand la circonstance favorable se présente, prendre ou son fusil, ou son piquard.

Mais là où la liberté de parole, de presse, de réunion et d'association existe sans entraves, et c'est le cas aux Etats-Unis, la révolution par la propagande, le vote et l'organisation est seule nécessaire.

La révolution par la propagande, citoyens, nous nous préparons à la faire. Notre bulletin n'étant pas une entreprise commerciale, ne deviendra peut-être jamais un grand journal, mais aussi, sans crainte de froisser ses abonnés ou ses bailleurs de fonds, il pourra dire quand même la vérité, toute la vérité.

Quant à la révolution par le vote, toutes les fois qu'il nous sera possible de faire modifier une loi attentatoire à la liberté, nous y manquerons pas. Reste la révolution par l'organisation des travailleurs, celle-là, c'est la plus importante. Tant que la bourgeoisie française n'a pas été régulièrement organisée ses efforts sont demeurés impuissants. Mais du jour où, par le commerce et l'industrie, elle eut conquis la richesse, elle a triomphé. Il en sera de même des travailleurs. Tant qu'ils ne seront pas organisés, tant qu'il n'auront pas commencé à garder pour eux le capital qu'ils produisent, et qu'on leur vole, la révolution ne pourra triompher. Que demain, une insurrection vie orieuse délivre la France de Bonaparte, et, soyez-en sûrs, citoyens, si les ouvriers français ne sont pas organisés, ou prêts à l'être, cette nouvelle insurrection tournera encore au profit de la bourgeoisie, et peut-être même d'un nouveau maître.

Non, citoyens, la révolution ne consiste pas seulement à briser un despote ; elle doit modifier profondément toutes les institutions. Et ces institutions ne seront modifiées au profit des travailleurs que lors-

que les travailleurs eux-mêmes seront prêts à remplacer le pouvoir qui s'en va, à prendre en mains l'administration des affaires publiques.

Ne disons donc pas : la révolution d'abord, le socialisme ensuite ; mais disons : le socialisme, c'est-à-dire l'organisation des travailleurs, en vue de reconquérir l'instrument de la production, voilà l'œuvre de tous les instants, voilà la révolution réelle, effective. Quant aux moyens de l'exécuter, propagande ou association, scrutin ou insurrection, fusil, poignard ou fulminate, cela dépend des circonstances. Soyez prêts, et attendons l'heure.

Sur la même question un membre ajoute : Dans la discussion relative aux moyens d'organiser le travail, en n'a pas, selon moi, assez tenu compte des difficultés qui viennent de l'autorité.

Pour organiser quelque chose il faut avoir la liberté d'action, or il est clair que nous ne pourrions agir librement à cet effet que lorsque la Révolution aura encore une fois balayé le pouvoir personnel.

Les gouvernements monarchiques, entourés des millions de parasites qui vivent à l'abri du trône, ne permettront jamais la discussion et l'application de nos principes.

Les peuples saignés et pressurés par le militarisme, abrutis par le clergé, et privés des bienfaits de l'instruction, posséderont-ils jamais la virilité nécessaire pour organiser une nouvelle société sous l'œil d'un pouvoir monarchique, jaloux de ses prérogatives ?

Nen ! Nous le savons tous ! Alors pourquoi discuter encore avec l'injustice et les abus, il faut les supprimer et qu'ils ne soient plus pour nous que les tristes souvenirs d'un passé qui ne reviendra plus, il faut aussi faire disparaître de la terre, les rois, leurs ministres, leurs fonctionnaires, leurs soldats, enfin tous ceux qui sans produire vivent pour eux seuls et à nos dépens.

Alors la voie du socialisme sera splanée, et les obstacles que le despotisme dresse chaque jour devant l'organisation ouvrière auront disparu.

La révolution est donc le premier de nos devoirs à accomplir. Si nous voulons agir dans l'intérêt des peuples à cet égard, nous sommes tous d'accord, mais les uns le voudraient immédiate, les autres en conseillent l'ajournement. Temporaire disent ces derniers ; attendons que les masses soient plus instruites ! Hélas, nous avons déjà trop attendu. Je demande comment nous pourrions atteindre ce but mieux plus tard qu'aujourd'hui, avec des pouvoirs fondés sur la cupidité des uns, l'ignorance des autres, et défendus par les chassapots ! Avec une organisation, comme en France par exemple, où plus un budget de 2 milliards dont la moitié est employée pour l'entretien de l'armée, et où l'on ne trouve que 14 millions pour l'instruction publique ?

Je demande comment il est possible d'apprendre à la jeunesse ce que c'est que les vertus d'un peuple, avec les baïes de la cour, des ministères, des faubourgs et de tous les lieux de débauche, pendant que le droit de réunion n'existe pas, que le Forum est muet.

Comment encore faire des avantages à l'humanité avec l'éducation supérieure des lycées et des académies de notre époque, qui ne nous ont encore donné que des érudits aristocrates.

Non, plus de temporisation et de vaine attente, car plus nous attendrons, moins vaudront les hommes. Plus de demi-mesures funestes : nous avons contre nous le prétendu droit divin ! nous avons pour nous le droit à la vie. Enterrons donc l'un d'abord afin de posséder l'autre. Ainsi aujourd'hui la révolution, et demain l'avènement du socialisme.

2<sup>ME</sup> SECTION.

DE L'INSTRUCTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE.

DANS SA séance du 21 novembre, la 2<sup>me</sup> section de l'Union Républicaine, sur la proposition d'un de ses membres, décide qu'elle considère comme étant perpétuellement à l'ordre du jour, les questions suivantes :

1. La révolution,
2. Les relations entre le travail et le capital,
3. La libre pensée,
4. L'instruction gratuite et obligatoire.

Un autre membre propose que lorsque chacune de ces questions aura été discutée au point de vue théorique, on y donne une sanction pratique en rédigeant, sous forme de décret, les actes que la révolution triomphante devrait accomplir.

Ces résolutions, transmises aux Comités révolutionnaires permanents, seraient autant de documents à consulter lors du grand travail d'élaboration et de reconstruction auquel devra procéder le peuple, dès le jour où il rentrera en pleine possession de sa liberté et de l'exercice de ses droits.

Cette motion étant adoptée à l'unanimité, un membre prend la parole et dit :

Citoyens, chacun doit apporter sa pierre, son grain de sable, sa part enfin à l'œuvre de revendication que poursuivent tous les cœurs ardents, tous les esprits sains et justes, tous ceux qui n'a pas compromis l'action déléguée d'un gouvernement qui, depuis tantôt vingt ans, semble s'être donné pour mission de châtrer la France et de l'amolir dans son intelligence comme dans sa fortune ; tous ceux enfin qui n'a pas gangrené l'affreux scepticisme qui étroit jusqu'à l'épaulement la triste génération actuelle : cerveaux vides et cœurs froids, tels sont nos contemporains ; j'entends ceux qui n'ont pas su, par une énergique réaction, se soustraire à cet empoisonnement latent, à ces mesures dissolvantes.

Je suis donc complètement d'avis que nous procédions comme il vient d'être dit. En nous conformant à nos principes, certaines solutions seraient rapides ; d'autres ne peuvent être que le résultat d'un travail de discussion, — je dirais presque d'expérience et de spécialité — très long et très ardu.

Ainsi, la question des cultes, par exemple, me paraît facile à résoudre d'un mot. Qu'au lendemain de la révolution on lance au nom du peuple ce simple décret : " L'état est laïque, " et la réforme est accomplie. Plus d'églises officielles, de clergé officiel, de prêtres salariés ; qui voudra des messes et des confessions les paiera, comme quiconque veut des petits pâtés les paye. Quant aux marchands de ces drogues (je ne parle pas des petits pâtés) la république leur laissera exercer leur industrie en les rangeant simplement sous la loi du droit commun, et, surtout, en leur interdisant toute immixtion dans l'éducation de nos fils.

J'arrive ici tout naturellement à la grave, à l'importante question, et celle-ci ne peut pas, par malheur, se trancher par un décret de quatre mots.

Nos fils, si je dit ; ah ! le mot jordan, le voilà ! mais il ne faut pas le trancher, et la révolution elle-même ne peut que le dénouer. Nos fils ! c'est-à-dire les hommes de l'avenir. Le salut de demain, ils le portent en eux. Dans ces jeunes intelligences sont les germes de la moisson future.

Pensez-y, citoyens, je devrais peut-être dire : ne pensons qu'à cela.

S'il y a loin de la coupe aux lèvres, il n'y a pas moins loin de la théorie abstraite d'un principe à sa transformation pratique.

On peut régler d'un trait de plume la question des cultes. La pioche, pas plus que le fusil, n'a besoin d'être intelligente, et mettre à bas les institutions malsaines comme les animaux malfaisants, est chose aisée ; il ne faut que de la vigueur et du courage.

Rédiger ou plutôt édifier (car tout est à faire) est moins facile. Qui appliquera ce programme adopté si généralement qu'il tournerait à la renverse si on ne le commentait rationnellement : l'instruction gratuite et obligatoire ?

Quelle sera la limite de cette gratuité ? quelle sera la sanction donnée à cette obligation ? Vaste sujet d'études et de méditations, que l'on ne peut traiter au pied levé. J'appelle donc toute votre attention, citoyens, sur cette question si complexe.

On conquiert difficilement aux idées de progrès et de réforme les hommes faits.

Si nous avons aujourd'hui tant d'adversaires, tant d'indifférents, tant de gens qui ne comprennent pas la nécessité absolue et surtout la justice d'une réforme sociale, c'est qu'ils ont été élevés dans des idées opposées aux nôtres, routiniers, oppressifs et que, quoi qu'on en ait, la première éducation laisse toujours des traces indélébiles.

C'est donc sur une bonne méthode d'élever les enfants, les hommes de l'avenir, je ne crains pas de le répéter, que doit se porter toute la sollicitude des réformateurs.

C'est aux parents et aux maîtres, agents responsables, qu'incombe la plus lourde et la plus périlleuse des tâches.

On demandait à Platon : Quelle est la chose la plus difficile ? " Bien élever un enfant, répondit le philosophe. "

En effet ce terrible problème de l'éducation est multiple et plein de périls.

Que de questions il soulève !

Premier point :

Tous ceux qui se sont occupés sérieusement d'éducation sont d'accord maintenant sur un fait ; c'est que l'instruction reçue en commun à l'école, à la pension ou au collège est mille fois préférable à l'éducation privée, car dans ce dernier système, non seulement l'élève se fatigue vite de la monotonie des leçons [et souvent le maître aussi] mais il est encore privé de l'émulation qui est pour la jeunesse un des stimulants les plus efficaces. Mais la grande question qui divise aujourd'hui les gens spéciaux est celle-ci : Dans l'ordre social actuel, et toutes choses considérées, l'externat est-il préférable à l'internat ?

Ce point résolu, nous sommes à peine à l'entrée du dédale. En voulez-vous un échantillon ?

Quelle part fera-t-on aux études élémentaires dans une société égalitaire et sans castes, et quelle part aux études élevées ?

Quels seront les privilégiés qui jouiront d'un supplément d'instruction ?

Quel système philosophique inculquera-t-on à l'élève ? car les premières impressions subsistent toujours.

Sous quelle forme les idées de conscience ou de morale lui seront-elles présentées ? Sera-ce à l'aide de la philosophie ou de la religion, ou l'une de ces deux choses doit-elle être exclue ?

Vers quel but pratique doit tendre l'éducation ? Qu'y a-t-il à conserver, qu'y a-t-il à élaguer dans les anciennes méthodes ? quelle part ferez-vous à l'intelligence, et quelle part à la matière, à l'hygiène ? Certes nous ne séparerons pas la culture de l'esprit de celle du corps ; car elles se prêtent une mutuelle assistance. " Un savant débile est au même titre incomplet qu'un ignorant hercule. "

Après cela nous aurons encore à chercher quel est le rôle des parents et la limite de leur autorité.

Même question relativement aux maîtres ! Et à ceux-ci quelles garanties la société demandera-t-elle avant de leur confier un mandat si périlleux ? Puis, quel système doit prédominer de l'indulgence excessive ou de la sévérité ? Doit-on considérer l'enfant comme un être complètement organisé et responsable ? ...

Vous voyez, citoyens, quel champ illimité ouvert à l'étude et aux investigations des penseurs.

Je me propose de commencer par le commencement et d'essayer de résoudre ici ces terribles questions, dans un esprit qui soit en conformité avec nos inaltérables principes.

PREMIERE SECTION.

LE SALARIAT.

La domination de l'homme sur l'homme, c'est l'esclavage, et le salaire dépend d'un maître.

Certes, le salaire n'est plus, comme l'esclave, le *hérald de l'homme*, ou comme le seif, la *chose de la terre* ; il a conquis sa dignité d'homme et de citoyen. Mais qui osera dire qu'il est libre ? Ne vend-il pas son intelligence et ses bras ? Ne dépend-il pas du patron qui peut, à volonté, lui accorder ou lui refuser le *fourrage* ? Il peut changer de maître, mais il ne quitte sa chaîne que pour en reprendre une nouvelle. S'il n'est plus esclave de par la loi, il l'est toujours de par le besoin.

D'après les économistes, le salaire est la part du travailleur dans la répartition de la richesse. Bastiat va même plus loin : il voit dans le salaire une tendance à la fixité, un moyen d'échapper à l'aléatoire ; selon lui, le capital dit au travail : l'expérience nous apprend que ton profit éventuel constitue pour toi une rétribution moyenne de tant. Si tu veux, je t'assurerais ce quantum, et dirigerai l'opération dont m'appartiendront les chances bonnes et mauvaises.

Si le travail accepte : " L'association ne sera pas discutée, mais elle sera modifiée, en ce sens, que l'une des parties, le capital, prendra la charge de tous les risques, et la compensation de tous les profits extraordinaires, tandis que l'autre partie, le travail, s'assurera les avantages de la fixité. "

L'association ne sera pas discutée ! Mais y a-t-il ombre d'association entre le patron, seul maître et directeur de l'entreprise, et l'ouvrier qu'on peut, par pur caprice, renvoyer du jour au lendemain ?

Le salaire un moyen d'échapper à l'aléatoire ! mais y a-t-il rien de plus aléatoire que la condition du salarié qui n'est jamais sûr de travailler deux jours de suite ? Le maître peut supporter une stagnation ; il ne craint qu'une diminution dans son revenu, et au pis aller dans son capital ; mais l'ouvrier, qui n'a pour capital et pour revenu que ses bras, perd tout quand il perd son ouvrage.

Le salaire, la moyenne des profits de la production ! Mais comparez, s'il vous plaît, la pitance du pauvre au fuste du riche, et vous comprendrez que le prolétaire a le couteau sur la gorge ; s'il accepte le salaire, c'est la faim qui le contraint de le subir.

Rossel est le seul économiste qui ait défini le salaire : "Supposez, dit-il, qu'il n'y eût pas de famille d'ouvrier qui, grâce à de sages économies, n'eût devant elle de quoi vivre pendant un an. Je dis un an, parce que c'est le terme moyen de la réalisation des produits manufacturés. Il pourrait ne pas y avoir de salaire. Chaque travailleur pourrait dire au capitaliste : Vous mettez dans l'œuvre commune le capital, j'y apporte le travail ; le produit sera réparti entre nous selon telles et telles proportions. Dès qu'il sera réalisé, chacun prendra sa part, et le compte sera réglé."

"Vous le voyez, les avances faites au travailleur ne sont pas une nécessité ; donc le salaire n'est pas un élément constitutif de la production ; il n'est qu'un accident, qu'une forme de notre état social. Au contraire, pour produire, il faut nécessairement le capital, le travail et la terre. Cela a toujours été, et cela sera toujours vrai, tandis qu'on peut entrevoir une époque où il n'y aura plus de salaire."

Où, le salaire n'est qu'un simple accident économique, une des nombreuses formes possibles de la répartition de la richesse. C'est un contrat par lequel l'ouvrier vend son blé en herbe, c'est-à-dire renonce, pour une rétribution fixe et immédiate, à tout droit sur les fruits de ses labours. Par lui, l'ouvrier cesse d'être associé à la production, pour devenir machine à travail.

Le prix du salaire tend à se régler sur ce que reçoivent les ouvriers les plus nécessiteux. Ceux-ci, poussés par le besoin, s'offrent à prix réduit, et les autres travailleurs sont obligés d'accepter une diminution de salaire, sous peine de manquer d'ouvrage.

Les travaux qui n'exigent pas d'apprentissage préalable sont ceux où l'avilissement des salaires se fait le plus sentir. Ces travaux sont le refuge de tous ceux que la misère jette dans cette triste alternative : accepter un salaire insuffisant, ou mourir de faim. Si, en même temps, ces travaux n'exigent pas de force musculaire, on y emploie les femmes et les enfants, et alors le salaire ne représente même pas un morceau de pain.

Cependant le salaire devrait au moins permettre à l'ouvrier de vivre et d'élever ses enfants. Sans cela, la misère atrophie et vicie, les races dégénèrent, les peuples s'éteignent, et la société marche à sa dissolution.

La baisse graduelle des salaires se poursuit avec une inexorable fatalité, même lorsque, aux yeux de l'observateur superficiel, les salaires paraissent augmenter : il ne faut pas confondre le prix du salaire avec sa valeur ; l'un est l'évaluation du salaire en monnaie, l'autre est le rapport du prix du salaire au prix des marchandises. Ainsi, malgré l'augmentation apparente des salaires, il y a diminution réelle si les dépenses augmentent dans une proportion plus forte. En Amérique, d'après le rapport du sous-secrétaire Welles, les salaires n'ont augmenté que de 30-50 pour cent, tandis que les marchandises et les loyers ont augmenté de 100, 150 et 200. Y a-t-il diminution réelle ? Que cette diminution vienne de l'avilissement des salaires, ou du renchérissement des produits, l'ouvrier n'en devient pas moins de plus en plus misérable.

Le salariat, c'est le gouffre où viennent s'engloutir toutes les infortunes. Combien étaient autrefois propriétaires, patrons, commerçants, qui sont aujourd'hui salariés ! D'un autre côté, le salariat a souvent l'espoir, et parfois la possibilité, de sortir de sa position précaire et dépendante ; mais il ne cesse d'être ouvrier que pour devenir patron, d'être esclave que pour devenir maître. Les efforts individuels, ceux même de quelques petites associations isolées, sont impuissants à résoudre le problème. Mais que les travailleurs se solidarisent, qu'ils concentrent leurs efforts à reconquérir l'instrument du travail, à le mettre à la portée de tous, et ils deviendront les maîtres de la production, les dispensateurs de la richesse.

Le salariat, c'est la dépendance et la misère ; il doit disparaître.

Abolition du salariat, tel doit être le cri de ralliement des travailleurs.

### PREMIERE SECTION.

#### ARTISAN ET SALARIE

La révolution de 1789, en faisant de tout homme un citoyen, et en opposant à la constitution de la grande propriété, le morcellement des héritages,

croyait amener sur la terre une sorte d'égalité relative. Le laboureur n'était plus le serf de la glèbe, et l'ouvrier, l'esclave des corporations. L'un devenait le maître de la ferme, l'autre de l'atelier. L'artisan se faisait aider à la besogne par sa femme et par ses enfants ; il trouvait même à utiliser les mains tremblantes de son vieux père. A l'atelier du travail s'unissaient les joies de la famille. Autant le paysan aimait la terre, autant l'artisan aimait son modeste atelier. Comme il se passionnait à son ouvrage ! comme il le tournait et le retournait, le touchait et le retouchait, le polissait et le repolissait ! C'était son chef-d'œuvre, son génie rendu palpable. Aussi y inscrivait-il son nom avec un juste sentiment d'orgueil.

Aujourd'hui tout artisan était artiste ; mais hélas ! aujourd'hui l'artiste lui-même n'est plus qu'un salarié.

Les temps sont changés : une grande révolution économique a détruit tous les avantages que nous permettait la glorieuse révolution de nos pères. Les inventions mécaniques, l'extension du commerce, et des institutions de crédit, donnant de plus en plus l'avantage aux grandes entreprises, ont fini par créer une aristocratie financière bien plus oppressive, bien plus intolérable encore que l'ancienne noblesse. Une nouvelle révolution est à l'ordre du jour, et, cette fois, plus profonde, plus radicale. A l'atelier a succédé la fabrique, à l'artisan, le salarié. Pâle, faible, chétif, séparé de ses siens, encastré dans la fabrique, le travailleur n'est plus qu'un mercenaire. Il ne se passionne plus à un travail dont il n'est pas responsable ; il ne cherche plus, il ne perfectionne plus ; il accomplit, jour par jour, une opération toujours la même, et dans laquelle l'habileté des mains supplée à l'intelligence. La tâche du salarié n'est pas de créer, c'est d'obéir. Que lui importe que le maître fasse bien ou mal, qu'il se ruine ou s'enrichisse ? Salarié quelque'un, c'est lui être toute responsabilité, toute initiative, c'est l'annihiler.

Le salaire suffit à peine au pain de chaque jour, et le chômage devient de plus en plus fréquent. La machine simplifie le travail, et la femme, l'enfant, jadis les coopérateurs de l'ouvrier, deviennent ses concurrents ; ils avilissent les salaires, ils chassent l'homme de l'atelier.

L'enfant devrait aller à l'école, il ira travailler ; le père n'a plus d'ouvrage ! Ignorance, misère, atrophie, découragement, désespoir, voilà le sort du salarié.

Pour s'étourdir sur ses maux, l'ouvrier se livre aux boissons enivrantes ; honteuse sous ses haillons, la jeune fille se prostitue pour une parure ou pour un peu d'or. Cela ne peut durer.

L'artisan n'est plus de notre époque : le concours des machines demande le concours des bras ; la fabrique doit remplacer quand même le petit atelier.

Mais la fabrique doit-elle toujours rester le monopole d'un maître, ou doit-elle être administrée au profit de tous par ceux-là mêmes qui y travaillent ? Là est la question.

### DEUXIEME SECTION

#### LE SERMENT.

A propos des élections de Paris, quelques membres demandant que l'on traite à fond la question du serment.

L'acte du citoyen Rochefort qui déclare prêter le serment avec l'intention de le violer n'est-il pas regrettable ?

Un membre prend la parole et dit que le serment soulève en ce moment beaucoup de discussions contradictoires parce que, selon lui, on ne se rend pas bien compte de la situation politique des républicains français vis-à-vis du pouvoir actuel.

Il commence par déclarer que le serment étant l'insuffisance d'une simple affirmation, est aussi injurieux pour la personne à qui on l'impose que pour celle qui l'exige. Conséquemment il est profondément immoral et doit être aboli.

Un empereur, un roi, un prince, sont-ils des hommes comme les autres ? ne sont-ils pas, au contraire pour l'humanité comme des bêtes féroces, hors la loi, puisqu'ils se disent eux-mêmes être au-dessus d'elle ? Par exemple, lorsque vous allez à la chasse, ne prenez-vous pas toutes les précautions et n'employez-vous pas toutes les ruses pour arriver à prendre ou à tuer la bête ? ou bien lorsque vous avez affaire à un homme comme vous qui vous attaque dans la rue ou dans votre demeure, n'avez-vous pas le droit de vous défendre ou de le traduire devant les tribunaux pour en obtenir justice ? Oui.

Mais avec un empereur qui vous vole, vous emprisonne, vous déporte, vous tue, vous mitraille, vous

n'avez même pas le droit de vous plaindre ; il n'y a pas de justice pour vous, il est sacré, il peut faire tout le mal possible, commettre tous les crimes imaginables ; en un mot il est au-dessus des lois. Or puisque ces empereurs, rois et princes se sont mis au-dessus des lois, ils sont donc comme les bêtes féroces, en dehors d'elles ; donc il conclut de là, que quelques-uns de nos amis républicains n'ont pas cru être liés par un serment qui est un attentat direct à la souveraineté du peuple.

Et en effet, n'être pas élu, faute d'une formalité imposée par un pouvoir qui n'en a pas le droit et ne représente que la force, n'est-ce pas s'abstenir ! et l'abstention n'est-elle pas tout simplement la mort ? Vous le comprendrez par les comparaisons suivantes. Le matin lorsque je me lève, la lumière me crie : mouvement et un instant après, mon estomac me crie : besoin. Si je ne satisfais pas ces deux besoins, je commettrai certainement un suicide. En politique c'est la même chose ; ce n'est pas par l'abstention que la révolution avancera.

Est-ce que les morceaux de pain que je mange ne profitent pas au gouvernement, puisque je paye l'impôt ? Les lettres que j'écris parviendraient-elles si je ne payais la poste qui appartient au gouvernement ? S'écrivent, journalistes, votre pensée restera dans votre cerveau si vous voulez vous abstenir, ou bien vous serez obligés de payer le timbre que vous impose le gouvernement. Impôtiteurs, si vous ne prêtez pas serment, nos enfants ne sauront ni lire ni écrire et nous aurons, nous, la honte de voir la misère, la plus hideuse, car l'une est la conséquence de l'autre.

En avant donc, et plus d'abstention désormais.

Celui qui vous demande un serment n'en a pas le droit, car il usurpe la souveraineté du peuple et il n'est debout que parce qu'il a la force. Si pour remplir une mission utile au peuple il vous faut remplir cette formalité, elle ne peut vous lier si vous reconnaissez le peuple pour le seul et véritable souverain.

### TROISIEME SECTION.

#### A NOS AMIS.

Les quelques réflexions qui suivent, sont principalement adressées à nos amis de Boston et de Philadelphie ; nous attendons encore l'avis de leur organisation définitive, quoiqu'ils nous aient promis une réponse plus prompte.

Les plus grands obstacles, que rencontre l'Union Républicaine dans sa formation, ne sont pas dans l'opposition à ses principes ; car on peut dire que les deux tiers des résidents Français, Suisses, Belges, etc., sont non-seulement républicains, mais appartenent à la catégorie qu'on désigne sous le nom de Socialistes. C'est la nonchalance des uns à remplir leurs devoirs de citoyens, et l'erreur des autres à croire que notre action ici est de peu d'importance, que notre société a le plus besoin de combattre.

En effet, notre population, si remuante en Europe, qui est toujours prête à aider le progrès par une attention soutenue et une étude constante des questions de liberté, de solidarité, de droit au travail, etc., qui ne laisse passer aucune occasion de se mêler à la vie politique, qui même s'expose souvent à perdre sa liberté, ou à servir de cible aux chassepots, au lieu de profiter en Amérique de la liberté dont elle jouit, pour se réunir et étudier les moyens les plus propres à employer pour se débarrasser à tout jamais du maître sous toutes ses formes, prête, roi ou patron, semble frappée d'insensibilité ; les républicains français, tout en se plaignant très-haut des abus qu'ils trouvent sur leur chemin, laissent, par une négligence coupable, s'échapper toutes les occasions qui leur sont offertes, d'affirmer et de propager leurs principes, par quelques sacrifices de temps et d'argent.

Je me suis servi du mot coupable avec intention, citoyens, parce qu'à mon avis, un homme est coupable vis-à-vis de ses semblables, si libre, il ne jouit pas de ses droits, si l'égal de tous, il laisse à quelques-uns la charge de veiller et de défendre ses intérêts.

Un droit entraîne un devoir ; celui qui profite d'un droit, sans faire son devoir, mange une part du gâteau qu'il n'a pas aidé à fabriquer, il est un parasite aussi exploiteur que le patron dont il se plaint.

L'autre obstacle dont j'ai parlé, est de croire que notre action est nulle. Pour démontrer le contraire, je prie tous ceux qui résident en Amérique depuis

plusieurs années, de répondre à ces quelques questions :

Est-il vrai que chaque fois que notre population s'est affirmée dans les principes vrais de la démocratie, comme les comprennent nos savants socialistes, nous avons vu les organes les plus importants de l'Amérique, discuter, combattre ou approuver nos propositions et nos actes, et par cela n'avons-nous pas aidé à la propagande ?

Croyez-vous que les sociétés républicaines, allemandes et françaises, qui ont existé ici, n'ont pas apporté aussi leur aide à la formation du parti du travail dans ce pays ?

Croyez-vous que l'étude des questions qui touchent au travail, à l'échange, à la production, à la consommation, à l'amélioration du sort du travailleur, à son bien-être moral et physique, à son instruction, à sa participation à tous les droits sans distinction de race, etc. ; croyez-vous, dis-je, que cette étude soit mieux faite, par la discussion publique, par le choc des idées, que par l'isolement ? La promulgation de ces idées a-t-elle plus de force, faite par un groupe, une société ? Enfin se fait-elle mieux ?

Posez ces questions aux parents qui ne font pas leur devoir, vous les verrez rougir de leur indifférence et accourir grossier vers nous.

### Correspondance.

Saint-Louis, le 29 novembre.

Le parti républicain de langue française, à Saint-Louis, est un plus que jamais. Le *Pacte français* de la Grande Armée et le *Club français* se sont entendus avec nous pour célébrer le 24 février. Nous nous préparons déjà. Nous pensons que le banquet et le bal réuniront plus de 800 personnes. Nous allons nous préparer pour ce chiffre.

À la prochaine séance, nous allons nous occuper du Bulletin. Nous le considérons comme l'organe de l'Union Républicaine aux États-Unis. Nous allons contribuer, par notre argent et par nos articles, à sa prospérité.

B. MERCADIER,  
sec. corr. de l'U. R.

Newark, New-Jersey.

Dans sa séance du 7 octobre, la section de Newark a fixé les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, pour ses réunions régulières.

La souscription à notre organe s'est élevée à 17 dollars.

Ge montant vous sera remis par notre trésorier, et nous comptons pouvoir l'augmenter par de nouvelles souscriptions, à la prochaine séance.

J. L. LAMARTE.

St. Louis, le 5 décembre 1869.

Citoyen Pailletier, 135 Wooster Street,  
New-York.

J'ai l'honneur conformément à l'invitation du Bulletin de vous envoyer un extrait du procès-verbal de la séance du 5 décembre dernier, de l'Union Républicaine, Section de St. Louis.

Ont été nommés pour 6 mois :

- Le citoyen C. Tapier, Président
- " G. Guyot, 1er vice-Président
- " P. Reynard, 2me vice-Président
- " T. Loiseau, secrétaire-correspondant
- " E. Niqué, Secrétaire
- " A. Combe, Commissaire.

Toutes les communications ou correspondances devront être adressées au citoyen J. Loiseau, Tobacco Warehouse Market Street, St. Louis Mo.

La section de St. Louis est en pleine voie de prospérité ; elle compte actuellement un grand nombre de membres. L'Union entretient une correspondance avec tout l'Ouest, et par ses soins une section est en voie d'organisation à Chicago et à San Francisco.

Le citoyen G. Bauer, 610, Spruce Street, a été nommé agent pour le Bulletin ; c'est lui que la société a chargé de recevoir les abonnements à St. Louis et qui vous les enverra ; vous pouvez vous-même entrer en communication avec lui.

Agrées, Citoyen, mes fraternelles salutations  
Le secrétaire

EUGÈNE CAUTHIER.

### POLEMIQUE SOCIALE.

Nous croyons être agréable aux lecteurs du Bulletin en insérant ici un fragment d'une très intéressante polémique soulevée dans le journal *La Solidarité* entre MM. Laroque et Noury à propos du capital et de sa fonction.

C'est M. Noury qui a la parole :  
" Si la rente est légitime, dit M. Laroque, c'est que le capital est une force active, une force vive. Si le capital est une force vive, son action n'est pas limitée par son origine ; il ne périt pas pour se renouveler par son effet ; il est capable de persister en se transformant. D'où il suit que toute force utile disponible est un capital. C'est là la seule définition vraie du capital, puisque c'est la seule qui rende raison de l'intérêt ou de la rente."

Je vais essayer la théorie de M. Laroque à sa propre pierre de touche :

M. J. B. Say dit, dans le dictionnaire de la Conservation : CAPITAL, somme de valeurs employées à faire des avances à la production. Ces valeurs qui sont originellement le fruit de l'industrie aidée de ses instruments, ne se perpétuent et ne forment un fonds productif permanent qu'autant qu'elles sont consommées reproductivement."

D'accord sur l'origine du capital avec cet économiste, M. Laroque disait aussi, dans sa lettre : " Le capital appartient à celui qui l'a créé."

De moment que le capital est originellement le fruit de l'industrie ou qu'il appartient à celui qui l'a créé (ce qui revient au même) c'est qu'il est du travail, uniquement du travail !

Dans le capital c'est le travail de la veille et le travail d'est le capital du jour.

Puisque M. Laroque reconnaît que le travail et le capital ont les mêmes titres de respect aux yeux de la loi et qu'il ne peut être établi de différence entre eux, c'est qu'ils ont la même valeur. Du moment qu'il y a égalité entre eux, il ne peut y avoir intérêt, mais simplement RÉCIPROCITÉ.

Et qu'est-ce que la réciprocité sinon le *crédit gratuit* ?

Mais poursuivons :  
" Les forces (de la nature) appartiennent à tous et ne peuvent être cédées que moyennant équivalents sociaux. Ces équivalents sont le droit au travail, aux instruments de travail, à l'apprentissage, à l'instruction, au crédit, etc."

M. Laroque affirme donc qu'originellement tout APPARTIEN À TOUS et que le patrimoine commun, la nature, dont chacun a droit à une part, est le fondement de l'égalité économique.

Or, comme la société s'est appropriée tous les biens terrestres, elle ne fait donc qu'un simple acte de restitution en procurant à l'individu qui naît dans son sein des moyens d'existence ; moyen qu'il est en droit d'exiger d'elle comme un dû, puisqu'ils ne sont que la compensation de la part d'héritage qu'elle lui a ravie.

C'est donc gratuitement que l'apprentissage, l'instruction et le crédit doivent lui être offerts.

Le législateur qui demande l'instruction gratuite devrait pour être logique demander aussi, l'apprentissage et le crédit gratuits.

Comment, en effet, qualifieriez-vous un homme qui, s'étant emparé de la fortune d'un autre, lui tiendrait à peu près ce discours : " Tu mourrais de faim si je t'abandonnais à toi-même ; tu me fais pitié, viens je t'apprendrai à travailler, je t'instruirai et te prêterai mon argent ; mais à une condition : c'est que je ne te laisserai du produit de ton travail que ce qu'il te faut pour ne pas mourir de faim, c'est qu'en un mot, tu me rendras le centuple de ce que je t'aurai prêté."

Je me résume :  
Du moment que M. Laroque reconnaît que " les forces de la nature appartiennent à tous," il reconnaît le principe de l'égalité économique et toutes les conséquences logiques qui en découlent, entre autres le *crédit gratuit* qui est la condamnation de son système.

Je pense qu'en présence d'une telle contradiction M. Laroque comprendra l'insuffisance de sa théorie pour résoudre le problème social et qu'il se ralliera au seul principe générateur de l'émancipation économique (qu'il a affirmé sans le vouloir) tout est à sa place, là est le vrai, là est la science, hors de là, point de solution possible !

A. N.

### Fantaisie sur le respect :

Aucun peuple n'a, plus que le peuple français le préjugé du respect, — non pas que sa nature ou son tempérament l'y pousse, non, c'est son éducation. On a toujours eu grand soin, depuis des siècles, de l'entretenir dans ces idées de respect, de respect aveugle. Jusque là, que les rois introduisaient jadis à la cour l'irrévérence sous la forme dégradante du bouffon, pour la rendre méprisable.

Ah ! le respect ! Quel obstacle plus insurmontable à tout mouvement, à toute tentative en avant, à toute initiative ! Le respect, c'est l'immobilité, c'est la mort. Le progrès, par cela seul qu'il modifie, qu'il change ce qui était, est un irrespectueux. Le chemin de fer détrônant la diligence, le télégraphe électrique jetant bas les télégraphes à signaux sont des irrespectueux. Quoi, hélice ! tu te permets de te substituer à la navigation à voiles de nos pères ! Tu es une irrespectueuse, ma mie !

Ce sont les irrespectueux qui font les grandes choses. Finaiste. On ne fait de grandes choses qu'à la condition d'être irrespectueux. Quel irrespectueux que ce Rabelais ! Et ce Molière ! les a-t-il assez souffletés sur les deux joues, les puissants du jour, les marquis et les tartufes ! Et ce Voltaire, le génie de l'irrévérence. Et ce Camille Desmoulins, son héritier direct, qui n'appela jamais Marie-Antoinette, — encore sur le trône — que la femme de l'Esquif ! Et ce Beaumarchais ! et, plus près de nous, ce Paul-Louis Courier, ce Béranger ! Mirabeau encore fut un grand irrespectueux : " Va-t'en dire à ton maître..." Mot décisif, véritable point de départ de la Révolution, — mais irrespectueux au diable ! L'année d'après, Mirabeau vendu était un Mirabeau très respectueux.

La Révolution fut irrespectueuse à ce point qu'on pourrait la définir : une explosion d'irrévérence. Elle devait être irrespectueuse ; on ne démolit pas les bastilles avec des gants beurre frais. Beaucoup aujourd'hui ne peuvent blasphémer contre la Révolution, sachant bien qu'ils lui doivent tout ce qu'ils sont, lui reprochant cet excès d'irrévérence. C'est le *shocking* anglais. Sérieusement ils vous disent :

— La Révolution ? Oui, parbleu ! elle a fait de grandes choses, elle a émancipé les nations, elle a créé le monde moderne. J'en suis, nous sommes tous. Mais il est un point que je ne puis admettre : c'est un détail, si vous voulez, mais il me révolte, c'est le tutoiement républicain ! Voyons, ne pouvions-nous en dispenser !

— Mais non, citoyen, mais non !

L'irrévérence est la base essentielle de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. De la liberté, car c'est le respect qui fait les esclaves. Le respect, c'est la tête courbée ; l'irrévérence, c'est la tête haute et qui regarde en face. Dans l'acte du respect, il y a comme une abdication de la dignité humaine. Sachons nous redresser, si nous voulons être vraiment libres. — De l'égalité, car pour créer l'égalité et la faire durable, il faut que la raillerie s'exerce sans faiblesse contre toute tentative d'élevation ou de domination. L'homme n'est que trop porté/déjà à se croire supérieur à ceux qui l'entourent. Il est bon que les irrespectueux soient là pour rappeler l'orgueilleux à l'humilité, à l'égalité. — De la fraternité : quelle contrainte en effet, quelle gêne dans les relations, quand le respect y est en tiers ! Où le respect domine, où le respect est de mode, peut-il y avoir fusion complète et sincère des cœurs !

Soyons irrespectueux, mes frères, et que cette maxime soit toujours présente à notre esprit : Un citoyen ne doit de respect qu'à la loi, — à la loi librement consentie !

### Réunions.

L'Union Centrale de New-York se réunit le deuxième dimanche de chaque mois au Steuben House, 295 Bowery à neuf heures du matin.

La première section de New-York se réunit le premier et le troisième mercredi de chaque mois au n° 24, Sullivan St, à 8 heures du soir.

La deuxième section de New-York se réunit le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois au Steuben House, à 8 heures du soir.

Nous prions les secrétaires des sections de l'intérieur de nous transmettre la date et le lieu de leurs réunions.